

Le Bilan de l'association

- Le total du Bilan s'élève à 13 158 K€ en 2015 en baisse de - 1.8%.
- Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) diminue de 11,5% à 3 687 K€ diminuant le cycle d'exploitation;
- La Trésorerie Nette est de 3 206 K€ en baisse de -10%
- Le Fonds de Roulement (BFR + Trésorerie Nette) d'Air-Rhône-Alpes est de 6 893 K€ en baisse de - 11%.
- Le Besoin en Fonds de Roulement est important car les décalages de règlement des subventions sont importants et peuvent s'échelonner sur plusieurs exercices alors que les dettes sont intégralement échues à court terme (-1 an);
- La trésorerie couvre le BFR à hauteur de 0,87 fois le BFR en 2015 contre 0.86 fois en 2014.

Bilan résumé						
Actif	2015	2014	Passif	2015	2014	
Immobilisations	4 448 K€	4 067 K€	Fonds associatifs	10 650 K€	10 777 K€	
Créances	5 503 K€	5 767 K€	767 K€			
Disponibilités	3 206 K€	3 567 K€				
Disponibilites	3 200 KE	3 307 K€	Fds dédiés&prov.	691 K€	1 023 K€	
			Dettes	1817 K€	1 601 K€	
Total Actif	13 158 K€	13 401 K€	Total Passif	13 158 K€	13 401 K€	

La Trésorerie

- La courbe de trésorerie présente un solde **excédentaire** tout au long de l'exercice 2015.
- Cet excédent est nécessaire au financement du Besoin en Fonds de Roulement de l'association. La Trésorerie diminue de 361 K€ par rapport au 31/12/2014.
- Les écarts constatés par rapport au prévisionnel sont issus des décalages d'encaissements et de décaissements sur la période.
- Au 31/12/2015, les décalages dans l'exécution des programmes d'investissement sont évalués à 1,9 M€.

6 000K€ 5 000K€ 4 000K€ 2 000K€ 1 000K€

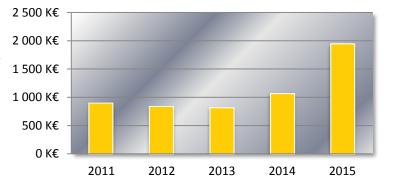
Evolution Trésorerie

Prévisionnel

Les engagements hors bilan

- Les engagements hors bilan sont des dettes certaines contractées par Air Rhône-Alpes, mais non inscrites au bilan du fait de l'échelonnement de leur paiement sur plusieurs exercices.
- Les engagements hors bilan sont en augmentation par rapport à 2014 à 1 942 K€ (+81%).
- Ils sont constitués principalement des redevances de Crédit-Bail (103 K€), des Baux immobiliers (1 303 K€) et de l'engagement retraite (481 K€) définis par la convention collective et pour lequel Air Rhône-Alpes a souscrit une assurance couvrant le risque à 35%.

Engagements hors bilan

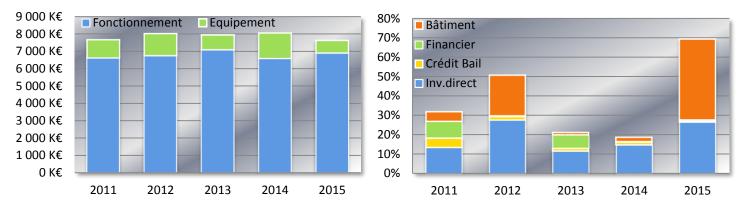




Les ressources et les investissements

Evolution des ressources

Taux d'investissement

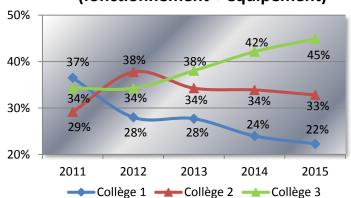


- L'exercice 2015 présente un excédent de 27 K€. Dans le cadre du processus de fusion, les comptes annuels ont été établis un mois avant la date de liquidation de la TGAP. Un produit à recevoir de 2 404 K€ est donc inscrit dans les comptes au titre des dons libératoires de la TGAP 2015.
- Globalement, les ressources en provenance des membres diminuent de 412 K€ (- 5,1%). Les sommes affectées aux crédits de fonctionnement augmentent de 306 K€ (+ 4,6%) et les sommes affectées aux crédits d'équipement diminuent de 718 K€ (- 50%). Les dépenses de fonctionnement (hors amortissements et provisions) ont augmenté de +4,8% principalement sur la masse salariale et parallelement les produits d'exploitation augmentent de +2,5% notamment les cotisations des collectivités.
- Le taux d'investissement est en très forte augmentation par rapport à 2014 et représente près de 70% de la valeur ajoutée produite en 2015. Cette variation est imputable en grande partie à l'opération immobilière réalisée sur le pôle grenoblois 1,6M€ via la SCI N'AIR J, mais également l'acquisition du bâtiment d'Aubière via la SCI Immobili'Air pour 0,4M€. La part des achats en direct augmente de plus de 549K€. Ces investissements, d'un total avoisinant 1,3M€ se répartissent entre matériel technique (1 133K€), équipement des stations (144 K€) et site web (133K€).

Les contributions par Collège

- La répartition du cumul des contributions par Collège montre une participation majoritaire du collège 3 (45%) en 2015. Si la collecte de TGAP reste stable par rapport à l'année précédente, la contribution du Collège 3 augmente du fait de la baisse de dotations des autres Collèges.
- La part du Collège 1 continue à diminuer sous l'effet des réductions des dotations générales de fonctionnement et d'équipement.
- Le Collège 2 diminue à 33% sous l'effet de la suppression des cotisations des Collectivités membres du Grand Lyon.
- Les fonds FEDER sont exclus du calcul des contributions par Collège.

Ressources par collège en % (fonctionnement + équipement)

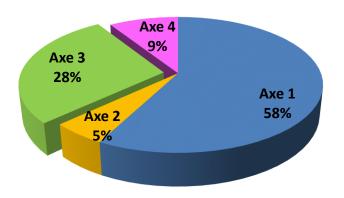




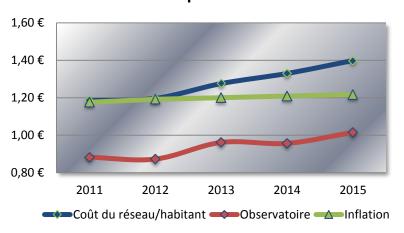
Les données analytiques d'Air Rhône-Alpes

- La répartition des coûts par Axe du PSQA a été réalisée sur l'ensemble des programmes suivis par Air Rhône-Alpes.
- Ces coûts intègrent les investissements de l'année. Les amortissements et provisions ainsi que les fonds dédiés sont également retraités. Les charges exceptionnelles sont exclues.
- 72% des coûts sont affectés à l'observatoire dont
 5% au suivi des plans et programmes réglementaires et 9% aux actions de communication.
- 28% des coûts sont affectés aux actions d'amélioration des connaissances.
- Le calcul du coût de la surveillance par habitant intègre les amortissements de l'exercice, mais exclu les reports de ressources non consommées.
- Le coût global de la surveillance en Rhône-Alpes par habitant en 2015 est en augmentation sensible par rapport à 2014, en hausse de 5,18% à 1,40€/habitant. L'écart par rapport à l'inflation sur la période est de 0,18€/habitant.
- Le coût de l'observatoire, hors projets liés à l'axe
 3 du PSQA, est de 1,02€/habitant en 2015, en hausse de 6,25%.

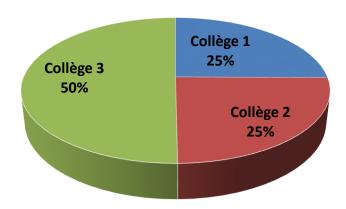
Détail Coûts/Axe PSQA: 8,5 M€



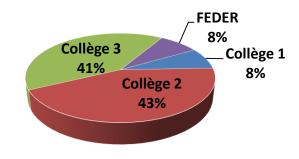
Coût par Habitant



Financement de l'observatoire en 2015



Financement Amélioration des connaissances en 2015



- L'observatoire est pour la première fois financé à plus de 50% par le collège 3 notamment par dons sur TGAP. Cette tendance est accentuée par la réduction des dotations de l'Etat notamment en équipement, mais également par le désengagement de certaines collectivités.
- Les ressources pour les actions d'amélioration des connaissances sont issues principalement des collectivités, mais



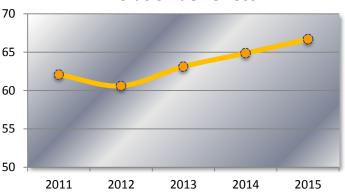
Les perspectives économiques pour 2016

- En application d'une résolution de l'Assemblée Générale du 15 juin 2015 et des ajustements réalisés lors du C.A. du 30 novembre 2015, les charges courantes sont revalorisées de 0,44%, indice composé pour 1/3 de l'inflation constaté au 31/12/2014 et 2/3 par la valeur du point au 31/12/2014. Les contributions hors subventions (cotisations + ticket d'entrée) demeurent inchangées par rapport à 2015. Le budget de fonctionnement a été présenté à l'équilibre avec un total de charges et de produits de 8 562 656 € pour un effectif de 68 personnes (contre 66 personnes en 2013) représentant 65,58 ETP (en hausse d'un ETP par rapport à 2013) dont 1 ETP en CDD représentant 1,5% de l'effectif. Les charges de personnel représentent 53% du total des charges et 63% des charges hors amortissements et provisions.
- L'exercice 2016 sera également marqué par la fusion des associations Air Rhône-Alpes et ATMO-Auvergne dans le cadre juridique d'un apport fusion au profit d'Air Rhône-Alpes qui à cette occasion changera de nom. Les budgets des 2 associations ont été simplement cumulés et des frais de fusion à hauteur de 60 K€ ont été budgétés. L'ensemble de l'effectif d'ATMO Auvergne sera repris soit 12ETP et un nouvel accord collectif sera négocié.

Analyse de la situation de l'emploi

- L'effectif d'Air Rhône-Alpes est en augmentation de 2
 ETP à 67 équivalents temps plein en 2015 sur l'année.
- L'effectif est supérieur de 2ETP au budget révisé voté par le Conseil d'Administration en date du 15/12/2014 dont 1,4 ETP en CDD et retour anticipé Manuel Marquis.
- Air Rhône-Alpes satisfait à ses obligations d'emploi de travailleurs handicapés avec la présence de 3 personnes représentant 1,8 ETP stable par rapport à 2014.

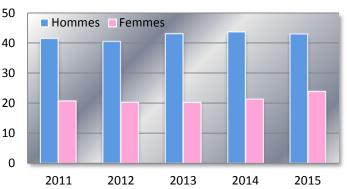
Evolution de l'effectif



Effectif Cadre et Non Cadre

40 Cadres Non Cadres 30 20 10 2011 2012 2013 2014 2015

Répartition Hommes/Femmes

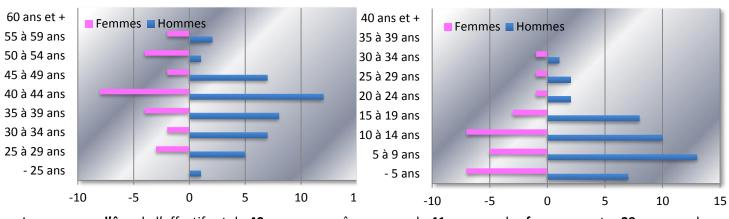


- Poursuite de l'Amélioration de la parité hommes/femmes au cours de l'exercice. Air Rhône-Alpes emploi 43 hommes pour 24 femmes. Un plan accord d'égalité hommes/femmes a été négocié avec les instances représentatives du personnel permettant d'améliorer l'équilibre au niveau des recrutements. L'effectif du personnel féminin a augmenté de 1,18 ETP contre 0,65 ETP pour le personnel masculin.
- Le **taux d'encadrement** reste relativement stable sur l'année avec un taux de **52%**. Sur 5 ans, on constate un basculement en matière d'encadrement en lien avec la nouvelle organisation du PSQA et l'évolution des métiers vers la modélisation et les émissions (Ingénieurs et Cadres) au détriment de la métrologie (Techniciens).



Pyramide des âges

Pyramide ancienneté



- La moyenne d'âge de l'effectif est de 40 ans avec un âge moyen de 41 ans pour les femmes contre 39 ans pour les hommes. 1 Salarié a exercé ses droits à la retraite au cours de l'année 2015.
- L'ancienneté moyenne dans l'association est de 11 ans avec une ancienneté moyenne de 12 ans pour les hommes et 11 ans pour les femmes.

• Répartition détaillée de l'effectif en personnes physiques présentes au 31/12/2015

	Sexe			Contrat			Temps de Travail		
Catégories professionnelles	Femmes	Hommes	Total	CDI	CDD	Total	Temps plein	Temps partiel	Total
NON CADRES	11	22	33	32	1	33	32	1	33
CADRES	15	21	36	35	1	36	28	8	36
Total	26	43	69	67	2	69	60	9	69

Horaires de travail à temps partiel pratiqués: Répartition hebdomadaire

Nombre de demandes de travail à temps partiel satisfaites dans l'année écoulée : 2 Nombre de demandes de travail à temps partiel refusées dans l'année écoulée : 0 Nombre de demandes de travail à temps plein satisfaites dans l'année écoulée : 0 Nombre de demandes de travail à temps plein refusées dans l'année écoulée : 0

• Contrats de travail à durée déterminée présents au 31/12/2015 (en personnes physiques)

Nombre de contrats : 3

Nombre de contrats ayant pour motif un accroissement temporaire d'activité : **2** Nombre de contrats ayant pour motif le remplacement d'un salarié absent : **1**

Contrats de travail à durée déterminée terminés avant le 31/12/2015 (en personnes physiques)

Nombre de contrats : 1

Nombre de contrats ayant pour motif un accroissement temporaire d'activité : $\bf 1$ Nombre de contrats ayant pour motif le remplacement d'un salarié absent : $\bf 0$



Contrats d'intérim souscrits au cours de l'année 2015 (en personnes physiques)

Nombre de contrats : 5

Nombre de contrats ayant pour motif un accroissement temporaire d'activité : $\bf 5$ Nombre de contrats ayant pour motif le remplacement d'un salarié absent : $\bf 0$

Nombre d'heures de travail temporaires sur l'année 2014 : 123 heures

• Nombre d'heures supplémentaires/complémentaires réalisées en 2015 : 425 heures

• Détail des entrées/sorties au cours de l'année 2015

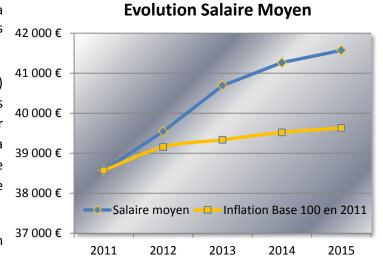
	CDI	CDD	Total	Temps plein	Temps partiel	Total
Entrées	0	1*	0	0	0	1

*à l'exception des CDD de remplacement

	Démissions	Fin de période d'essai	Fin de CDD	Rupture conventionnelle	Retraite	Total
Sorties	1	0	4	1	1	7

Analyse des rémunérations

- Les rémunérations sont issues de l'application de la convention collective nationale des associations agrées de surveillance de la qualité de l'air.
- Les rémunérations (pour un homme ou une femme) sont fixées selon la catégorie appliquée (7 catégories pour les cadres et les non-cadres), puis selon leur échelon (défini en fonction de l'ancienneté dans la fonction). Au sein de la grille de rémunération, le salaire de base le plus faible en ETP était en 2015 de 25 348 € contre 72 209 € pour le plus élevé.
- Le salaire de base moyen chez Air Rhône Alpes en 2015 était de 41 571 €.





La formation professionnelle

Catégories	Nombre d'heures de formation	Nombre de salariés ayant suivi une formation	
Non Cadres Femmes	123	11	
Non Cadres Hommes	151	16	
Total Non cadres	274	27	
Cadres Femmes	179	14	
Cadres Hommes	228	17	
Total Cadres	407	31	
Total	681	58	

Obligation légale : 28 401 €

Montant des frais pédagogiques (hors formations sécurité non éligibles) : 29 177 €

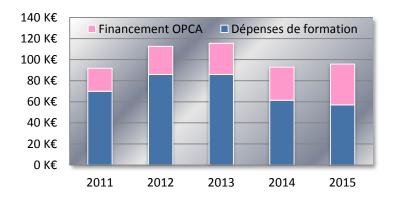
Toutes les formations ont été suivies durant le temps de travail.

Nombre de DIF demandés : **0** Nombre de DIF accordés : **0**

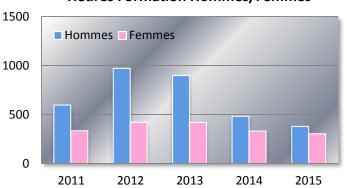
Nombre de stagiaires accueillis : 2 stagiaires Nombre de contrats d'apprentissage accueillis : 0

Nombre de contrats de formation en alternance accueillis : 1 contrat en alternance

Evolution des dépenses de formation



Heures Formation Hommes/Femmes



L'emploi de salariés handicapés

2 salariés handicapés sont salariés d'Air Rhône Alpes et un a pris sa retraite en août 2015, l'obligation légale est respectée.

En complément, Air Rhône-Alpes a recours aux services d'une entreprise adaptée pour le nettoyage des locaux par la mise à disposition de personnels représentant 0,63 équivalents d'emploi de salariés handicapés.